

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 novembre 2020

Date de la convocation :

13 novembre
2020

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil vingt, le 19 novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique GUINEHEUX, Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GENTILHOMME, M. GUINEHEUX, M. GUION, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. PHILIPPEAU, M. PINEAU, M. POCHE

Etai(ent) absent(es) : Mme TROMEUR

Secrétaire de séance : Mme GENTILHOMME

D2020-047 : AIDE DEPARTEMENTALE A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Monsieur le Maire expose que le Conseil communautaire a reçu un courrier le 12 octobre dernier du Conseil Départemental informant de la mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement financier sur la rénovation énergétique des équipements sportifs. Cette aide de 160 231 € s'inscrit dans le plan de relance départemental « Mayenne Relance ». Elle est à destination de tout le territoire : communes et communauté de communes. Le délai de candidature est court, le CD53 accompagnera les projets avec des ordres de service au plus tard le 1^{er} juillet 2021.

Le Conseil Départemental confie la coordination de ce dispositif à la CCPC qui a défini le cadre d'intervention suivant :

- 1 dossier par commune
- Aide maximum : 5.431928 €/ habitant
- Tenir compte des équipements mutualisés entre plusieurs communes pour l'enveloppe
- Cumul possible avec toutes subventions dans la limite de 80%
- Date des ordres de services : 1^{er} juillet 2021 au plus tard
- Date limite de dépôt des dossiers à la CCPC : 28/02/2021

Le montant de l'aide pour la commune s'élève à 2 400 €

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental pour l'opération suivante :

INTITULE DE L'OPERATION : **Eclairage du terrain multisports**

PLAN DE FINANCEMENT :

INVESTISSEMENT	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT
Eclairage du terrain multisports	3 000.00 €	Fond de concours du CD53	2 400.00 €
		Autofinancement	600.00 €
Total Investissement	3 000.00 €	Total financement	3 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE l'attribution de l'aide départementale pour l'opération citée ci-dessus

APPROUVE le Plan de financement présenté ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 23 novembre 2020
GUINEHEUX Dominique., Maire

